

LYS *infos*

N°56

JANVIER/FÉVRIER 2021



2021
UN BEAU PROJET
POUR L'AVENIR

CCAS
LA TOURNÉE
DES COURSES



RETOUR EN IMAGES

ATELIER PARENTS-ENFANTS

En partenariat avec la ville, l'École Du Mouvement organise des ateliers parents-enfants, accessibles à tous et gratuits. Ici, lors d'une séance de badminton au parc urbain.



©EDM

Carnet de ville

SEPTEMBRE
OCTOBRE

NAISSANCES

Malo DUPRIEZ
Priam DELAGE BENOIT
Archibald MERLOT
Swann COURBET
Wiza-Miezi DIAKIADI
Raphaël NAVIER
VANACKERE
Léon JOSEPH
Maloy WACQUEZ
April WACQUEZ
Léon GOSSELIN SAGNES
Melhia RECHAM
Achille DELMER

DÉCÈS

Charline CRUCQ V^{ve}
BAUDUIN
Eldar ALIYEV
Jean-Claude DUBLED
Yvette DELCROIX V^{ve}
RUCKEBUSCH
Gisèle PERES épouse
DERNONCOURT
Mauricette BOUVRY
Laurent SIX
Gustave DUTHIEUW
Bruno GOLEBIOWSKI
Antonio CAVALLUCCI
Geneviève BARBENSON
épse HAMAILI
Josiane DUHAMEL épouse
VANHERREWEGHE

BIBLIOTHÈQUE

Du "prêt à emporter" organisé à la bibliothèque pour ne pas priver les Lyssois confinés, d'un de leur loisir favori. Réserver en ligne et retirer sa commande sur rendez-vous ! Pour les seniors, c'est le portage à domicile qui a été proposé.



ALSH

Les accueils de loisirs fonctionnent sans restriction malgré un protocole sanitaire qui complique l'organisation et les activités. Ici, les petits aux ALSH de la Toussaint.



©Nazzario Miolli



COMMÉMORATION

Hommage commun aux morts de la grande guerre, en ce 11 novembre au square du Bon Poste, avec Alain Gonce, maire de Toufflers et Michel Colin, maire de Lannoy. Public restreint et masques de rigueur.

JUBILAIRES

50, 60 ou 65 ans de mariage, c'est suffisamment remarquable pour qu'on en souligne l'importance ! En « mode distancié », Charles-Alexandre Prokopowicz, a célébré les jubilaires avec les couples très heureux de pouvoir, malgré la situation, marquer le coup.



Sommaire

RETOUR EN IMAGE	2
CITOYENNETÉ/SOLIDARITÉ POLICE, JUSTICE ET ÉLUS RÉUNIS	4
DANS VOS QUARTIERS EN ROUTE POUR LE PARC MARÉCHAL	5
LYS À VOTRE SERVICE LA TOURNÉE DES COURSES DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES	6



RÉTRO BYE BYE 2020 !	7
DOSSIER PETITE IDÉE DEVIENDRA GRANDE ?	8
ÉCONOMIE/HABITAT VENDREDI, JOUR DE MARCHÉ INFOS MEL	12
VIE LYSSOISE LA RUE DU FRESNOY	14
TRIBUNE LIBRE	16
GRAND ANGLE LA MAISON DHALLUIN	17
BON À SAVOIR	18

À noter :

Les informations associatives sont attendues au service Communication : shonquert@mairie-lyslezlannoy.com avant le 1^{er} du mois précédant la parution.

LYS infos

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LYS-LEZ-LANNOY

MAIRIE DE LYS-LEZ-LANNOY

31, rue Jean Baptiste Lebas BP 7 - 59451 Lys-lez-Lannoy
Tél. 03 20 75 27 07 - www.lyslezlannoy.fr

Directeur de publication : Charles-Alexandre PROKOPOWICZ - Rédaction : Sandrine HONQUERT

Contribution : Stéphane VOLCKAERT - Photos : Sandrine HONQUERT

Conception/Réalisation : E. DELCROIX - Illustrations : Adobe Stock

Impression à 6300 exemplaires - IMPRIMERIE Jean Bernard à BONDUES
Dépôt légal décembre 2020 — Papier issu de forêts durablement gérées.



Prêt pour 2021

À l'aube de cette année nouvelle, je vous adresse au nom de la municipalité, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé. Que 2021 s'accompagne d'un retour à la vie "normale", sans restrictions bien sûr, mais surtout sans crainte de contracter ou de transmettre la covid. Restons confiants.

2021 démarre bien, envers et contre tout ! La ville vient de faire l'acquisition d'une propriété ancienne, et surtout des terrains qui l'entourent, livrés à la nature. Magnifique et surprenant ! Découvrir, bien à l'abri, une petite forêt en plein secteur urbain, cela donne quelques idées de projets au service des Lysois. Et justement, les Lysois seront aux premières loges pour exposer leur avis sur le devenir du site. En effet, il me tient à cœur de mettre en œuvre une démarche de participation citoyenne pour permettre à chacun de s'impliquer dans les choix communaux. Parce que personne n'est mieux placé que les habitants eux-mêmes pour rendre un avis pertinent, ils seront prochainement sollicités par appel à candidature, pour travailler à ce premier projet.

Enfin, je suis satisfait de l'avancée des travaux à Paul Bert. Cuisine et restaurants seront bientôt livrés, un vrai "plus" pour notre politique de restauration municipale axée sur la qualité. Rappelons que tous les repas sont cuisinés "maison" laissant une large place au local et au bio. Quant aux enfants de l'école maternelle, ils déménagent provisoirement au parc Maréchal, pour laisser la place aux engins de chantier et à leur future école ! Nous sommes prêts pour la phase 2 !

Bonne année à toutes et tous !

Charles-Alexandre PROKOPOWICZ

Maire de Lys-lez-Lannoy - Conseiller Métropolitain

CÉRÉMONIES DES VŒUX

Dans le contexte actuel, il a semblé plus sage de ne pas organiser cette année, les traditionnelles cérémonies des vœux. Responsable, la municipalité préfère continuer pour le moment, à limiter les déplacements et les contacts. Merci pour votre compréhension.

Retrouvez l'actualité lysoise sur : www.lyslezlannoy.fr et sur la page facebook : [@VilleLyslezlannoy](https://www.facebook.com/VilleLyslezlannoy)

Sécurité

POLICE, JUSTICE
ET ÉLUS RÉUNIS

RÉUNION de coordination avec les services du Parquet et les élus du secteur (Lys-lez-Lannoy, Hem, Lannoy, Leers et Forest sur Marque), en présence de Carole Etienne, Procureure de la République, de Eric Fouard, Procureur adjoint chef de la division action publique générale, et des Polices Nationale et Municipale. Après un constat de problématiques parfois liées à la proximité de secteurs sensibles, après l'identification de points névralgiques, il est proposé, pour améliorer la réponse judiciaire,

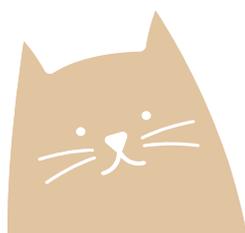
de croiser les alertes (bailleurs, police, transport...), de renforcer les procédures ciblées (arrêté municipal) et d'intensifier les échanges en temps réel. Tout cela en plus du groupe de partenariat opérationnel ou des CLSPD réguliers (conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance). « *L'urgence, c'est d'avoir une réponse rapide à nos alertes, surtout lorsqu'il s'agit d'individus clairement identifiés* » affirme Charles-Alexandre Prokopowicz, le maire de Lys-lez-Lannoy. _

PROTECTION
DE NOS AMIS
LES CHATS

Bien qu'obligatoire depuis 2012, on estime que la moitié des chats ne sont pas identifiés en France (source I-CAD). L'identification par tatouage ou puce électronique est un acte de protection. Elle permet, en outre, de vous prévenir si votre chata été trouvé sur la voie publique ou s'il est entré en fourrière animale.

Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire !

Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité et protégés



par la loi : l'Article L521-1 du Code Pénal stipule que « *le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende* ».

Extrait de Article 120 du Règlement Sanitaire Départemental : « *Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou devenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs* » (amende de 3^{ème} classe – 450€ au maximum). _ S.V

Propreté

BAS LES MASQUES !



Il n'y a pas que les feuilles qui sont tombées cet automne, malheureusement, les masques ont aussi fait leur apparition sur la voirie ! Une incivilité de plus qui énerve, tant personne n'a besoin de ce fléau supplémentaire, et surtout pas les agents municipaux de la propreté urbaine. On ne vante pas assez les masques réutilisables dont les avantages sont pourtant évidents : moins de déchets, plus économiques. Pensons-y !

DÉJECTIONS
CANINES

Encore et toujours des crottes de chiens sur les trottoirs et dans les parcs ! Rappelons aux maîtres indécents qu'ils peuvent encourir une contravention de 68 € pour l'abandon des déjections de leur chien.

La ville a implanté 37 "poubelles à crottes", il y en a forcément une près de chez vous !

Maternelle Paul Bert

EN ROUTE POUR LE PARC MARÉCHAL !

COMME prévu, la phase 2 du projet Paul Bert démarre en janvier : démolition de l'école maternelle et construction d'un édifice tout neuf. En attendant, les enfants déménagent au parc Maréchal où a été installée une école provisoire.

Sept bâtiments modulaires ont pris place sur un périmètre sécurisé et réaménagé. Le déménagement du mobilier a été effectué pendant les vacances de Noël. Au total, 152 enfants de 6 classes, 6 enseignantes et 6 ATSEM occuperont ce bel espace de vie jusqu'à la livraison de la nouvelle école.



En décembre, l'engazonnement de la zone récréation se termine, devant les bâtiments modulaires qui forment les classes.

LA SALLE DESMULLIEZ DEVIENT LE RESTAURANT PROVISOIRE

Dans l'attente de la livraison du nouveau restaurant scolaire, le déjeuner des élèves de maternelle et des enfants des ALSH (mercredi et vacances d'hiver), se prendra à la salle André Desmulliez. En concertation avec la directrice et les ATSEM

(agent territorial spécialisé des écoles maternelles), l'organisation, intégrant le transfert des enfants, a été revue. Deux voyages sont prévus pour respecter les rythmes de chaque enfant. Encadrés par les ATSEM et trois animateurs en renfort (pour l'habillage, le transfert en sécurité, le déshabillage et l'aide à la surveillance des repas), les enfants emprunteront le cheminement adapté traversant le parc Maréchal, et la



passerelle du parc du triton pour limiter les déplacements sur la voirie.

Les espaces de la salle Desmulliez sont partagés, pour un accueil fonctionnel des petits, avec coin lavage des mains dès l'entrée. La présence d'une grande cuisine facilite l'approvisionnement. Rappelons que cette salle était initialement le foyer-restaurant de l'école Paul Bert !

DES SERVICES MUNICIPAUX SYNCHROS

Cette organisation est le fruit de la coopération efficace entre les services municipaux : techniques, enseignement jeunesse, économat et ATSEM. Travaux d'aménagement, déménagement du mobilier de l'école et du restaurant scolaire, cheminement sécurisé, adaptation de la restauration, tout le monde s'est retroussé les manches pour le confort et la sécurité des petits.



Un cheminement tout neuf pour se rendre au restaurant scolaire.

ENTRÉES/SORTIES

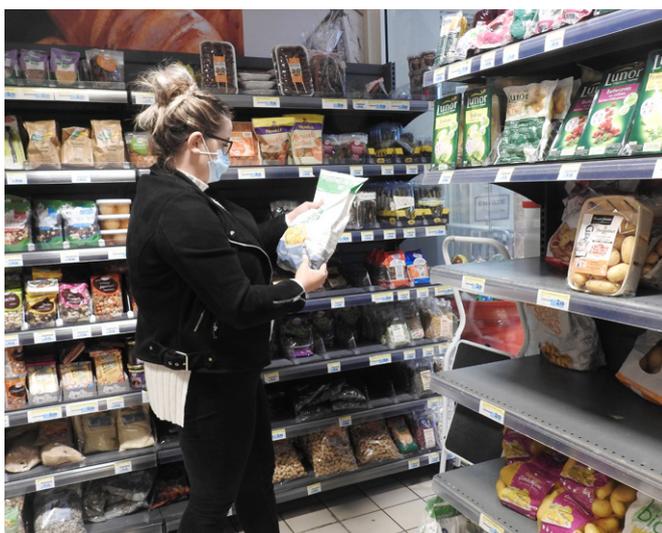
Elles se feront par l'entrée principale du parc, rue Jules Guesde. La zone parking intérieur est interdite aux véhicules.

DES M² EN PLUS

Dortoir, salle de motricité et atelier d'art plastique, trouvent leur place dans les salles des accueils de loisirs du parc Maréchal.

CCAS LA TOURNÉE DES COURSES

Être confiné, ce n'est pas drôle, mais être confiné lorsqu'on est âgé et isolé, ce n'est tout simplement pas gérable ! C'est pourquoi le CCAS a proposé, le temps du confinement, aux personnes de plus de 75 ans et isolées, de faire les courses "essentiels", une fois par semaine et de les apporter à leur domicile.



VENDREDI, jour des courses, c'est parti pour un marathon dans les rayons du supermarché Match de Lannoy. Pour ce matin, une vingtaine de listes à suivre, à la lettre s'il vous plaît ! Munies de caddys, sacs, coupons de réduction et autres cartes de fidélité, Cécile, Perrine, Nathalie et Emilie, agents volontaires pour cette mission inhabituelle, scrutent les petits papiers pour ne rien oublier, et surtout pas une promotion... Puis, c'est la livraison à domicile. Entre l'accueil toujours chaleureux, la vérification des "provisions" et les remerciements, ce moment est aussi l'occasion d'échanger quelques mots, de plaisanter, de prendre des nouvelles et de s'assurer que le moral tient le coup ! Un vrai plus dans l'aide au quotidien.

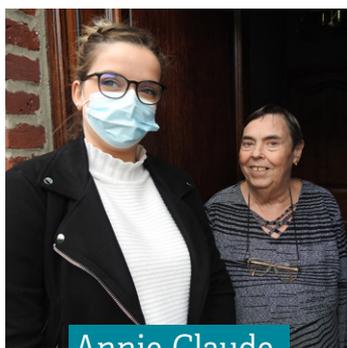


Michel

Vous appréciez ce service ?

« Ah oui, à 88 ans, ça m'arrange bien » avoue Alexandre, alors que Monique explique que son fils est dans le Pas de Calais et qu'avec sa fille qui est infirmière, « **les courses, ça me dépanne beaucoup** ». Michel, quant à lui, se faisait dépanner par sa sœur, qui ne peut pas en ce moment. Et vous Madame, vous

appréciez qu'on vous fasse les courses ? « **Ah ben je pense bien ! J'ai personne d'autre qui peut les faire, et Cécile connaît bien les produits !** » s'enthousiasme Andrée.



Annie-Claude



Charline



Alexandre

Direction Générale des Services



Monique, c'est la vedette du Béguinage ! Elle attend les livreuses du jour, et les soigne à coups de "petites pralines" pour les remercier ! La bonne humeur est contagieuse, et en ces temps d'isolement social, sourires et plaisanteries font un bien fou.



Thérèse, est une habituée de la navette habituellement "pilote" par Angelo (agent municipal), chouchou de ces dames.



Andrée en profite pour évoquer le portage des livres à domicile mis en place par la bibliothèque, « en ce moment, je suis dans la lecture, et Sophie (agent de la bibliothèque) prépare toujours une super sélection ! ».

Merci à Alexandre, Monique, Michel, Charline, Thérèse, Andrée et Annie-Claude pour leur concours à ce reportage.



MARCELLE RASSON PART EN RETRAITE

En poste à Lys-lez-Lannoy depuis 1990, Marcelle Rasson exerce la fonction de Directrice Générale des Services depuis 2015. Au long de sa carrière, elle a connu et suivi cinq maires, accompagné la réalisation de nombreux projets et changements : l'Agora, l'école Le Petit Prince, le multi-accueil, le PLU, la modernisation des services et même le passage à l'Euro ! Elle a fait face à la baisse des dotations de l'Etat, la fin de la taxe professionnelle et géré d'importants dossiers. Elle a terminé sa carrière sur une situation tout-à-fait inédite avec la gestion des services en période de crise covid-19. On lui souhaite un repos mérité.



YACINE GUERROUCHE PREND LA RELÈVE

Lyssois et connaissant parfaitement la commune, cet ancien adjoint à la politique de la ville, détaché du ministère de l'Éducation Nationale, vient d'être nommé Directeur Général des Services de Lys-lez-Lannoy. Ses atouts ? Méthode et management, connaissance des dossiers et des attentes des Lyssois, rigueur et tempérament posé. Des qualités qui font de lui l'homme de la situation pour former un binôme opérationnel et complémentaire avec le maire, Charles-Alexandre Prokopowicz. Bienvenue.

Bye bye 2020!



Spectacle "Papetterie" - 11 heures pétantes !



Salon de la gourmandise



Mardi tous
au théâtre



Remise du chèque pour le téléthon



Soirée avec les jeunes du 21



Installation du Conseil municipal



Échecs : championnat scolaire départemental



Banquet des aînés



Exposition Caravane à la bibliothèque



Distribution des colis aux aînés



Cours de percussions en visio



Formation aux gestes qui sauvent



Les couturières bénévoles de masques



Salon des collectionneurs

Pack Sport & Culture

PETITE IDÉE DEVIENDRA GRANDE ?

Confinement et vie sociale entre parenthèses ont incité à tester de nouvelles manières de rester proches, et les visios ont largement pris leur part dans tous les contextes : professionnels, sociaux, familiaux. Dès lors, l'idée de surfer sur ce nouveau comportement est apparu comme une évidence pour maintenir le lien entre la population et les milieux du sport et de la culture.

À LYS-LEZ-LANNOY, deux adjointes, Agnès Le Lannic, adjointe au sport et Zohra Elbasri, adjointe à l'animation et la culture, se sont rejointes autour d'un point commun : maintenir les liens entre le public, les adhérents, et leurs centres d'intérêt respectifs, qu'ils soient sportif ou culturel. En cette période particulière, elles ont initié une démarche nouvelle en sollicitant les acteurs locaux du sport et de la culture pour sortir du seul cadre physique, en utilisant les outils numériques pour entrer en contact.

UN ESPRIT GAGNANT/GAGNANT

Dans un esprit où chacun est gagnant, les objectifs sont multiples. D'abord, faire découvrir les assos et les activités qu'elles proposent, élargir la vision que peut en avoir la population ensuite, donner envie d'y adhérer ou attirer



De gauche à droite : Agnès Le Lannic adjointe aux sports, Christophe Blanquart responsable du service sports, Zohra Elbasri adjointe à l'animation et à la culture et Stéphane Tywoniuk directeur culturel.

« Le pack culture et sport doit offrir une action complémentaire au présentiel »

un public intéressé par le format distanciel, enfin, donner à voir sur ce qui se fait dans la commune. « Ça permettrait de décroisser, de provoquer un déclic pour aller se renseigner, et ça ouvre les yeux sur ce qui se passe à Lys-lez-Lannoy ! » affirme Agnès Le Lannic. Bref, un

bel outil de promotion de l'association comme de la commune. Conviés à la démarche, certains profs de l'école de musique municipale ont rendu publics quelques cours. Et la bibliothèque, toujours prête à innover pour aller à la rencontre de ses lecteurs, a déployé un service de portage à domicile pour les seniors. Réserver ou se faire conseiller par téléphone et avoir sa sélection à la maison...



Cours de fitness en visio à la maison.

UN SERVICE COMPLÉMENTAIRE

Evidemment, pas question de remplacer la présence physique à un concert ou à une séance sportive, par un écran. « *L'intérêt de rester dans un club ou de se rendre à un spectacle est irremplaçable, le pack culture et sport doit offrir une action complémentaire au présentiel* » défend Agnès Le Lannic, avec sa double casquette d'adjointe et de sportive de haut niveau au club pongiste Lysois Lille Métropole. « *Il n'y a aucune volonté de remplacer le contact humain par le virtuel, insiste Zohra Elbasri, se déplacer est le sens même de la culture et du sport* ». Si l'idée est née en temps de confinement, « *elle a été pensée pour continuer, nous souhaitons y aller progressivement, mais tenir sur ce projet*, poursuit Zohra Elbasri, en

impliquant les associations, en les convainquant d'un véritable intérêt pour elles et pour leurs adhérents potentiels ».

Les pistes pour associer les clubs sont nombreuses, les possibilités techniques rendent le projet plus facile et la création de contenu, infinie. Même si « *nous aurons à accompagner certaines associations sur l'aspect technique* », reconnaissent les deux adjointes. Pour l'heure, la préoccupation est d'engager une dynamique avec les associations, sous forme d'une contribution régulière (par exemple une prestation annuelle en live ou en retransmission).

DÉJÀ PRÉSENTS DANS LE PACK SPORT & CULTURE :



École du mouvement : remise en forme en douceur, le mercredi de 19h à 20h.

Avant-garde : cours de renforcement musculaire, le jeudi de 19h à 19h40.

Club pongiste Lille Métropole : diffusion de matchs en live.

Ecole de musique : live de cours de percussions avec un élève et Padlet de la professeure de formation musicale.

Conte en ligne, dans le cadre

des "11 heures pétantes !" , par Christophe Grimonpont, également acteur dans la troupe du cancre fou.

Bibliothèque municipale : portage à domicile pour les seniors <https://mediatheque.lyslezlannoy.fr>

Les liens de connexions sont transmis chaque semaine sur la page facebook et le site de la ville

Facebook : @VilleLyslezLannoy

Site : www.lyslezlannoy.fr

TECHNIQUEMENT ?

Le format interactif permet au professeur de sport, par exemple, de rester attentif aux mouvements des participants, pour garder les bonnes postures, afin que l'activité reste sans danger. D'où l'intérêt d'utiliser des plateformes de visioconférence et non des enregistrements sur youtube, même si le visionnage en « replay » présente un atout. Les plateformes utilisées actuellement sont Messenger, Zoom, Meet mais tout autre outil est possible.

REJOIGNEZ L'INITIATIVE

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION SPORTIVE ?

Contactez Agnès Le Lannic par mail : alelannic@mairie-lyslezlannoy.com ou Christophe Blanquart, responsable du service des sports à : cblanquart@mairie-lyslezlannoy.com

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION CULTURELLE ?

Contactez Zohra Elbasri à : zelbasri@mairie-lyslezlannoy.com ou Stéphane Tywoniuk, directeur culture et animations à : stywoniuk@mairie-lyslezlannoy.com



VENDREDI, JOUR DE MARCHÉ !



Fidèles au petit marché des 2 villes, les commerçants vous accueillent le vendredi après-midi de 14h à 19h sur la place Dinah Derycke. On y retrouve un boucher, un maraîcher, deux commerces de prêt-à-porter et un commerce de maroquinerie.

NOUVEAU, depuis quelques semaines, un fromager renforce l'offre commerciale.

Le marché participe au dynamisme de la ville, n'hésitez pas à y faire vos courses pour profiter de produits frais et de qualité ! _

Bienvenue

DISH'N CO

« AU PLAISIR DE
VOS PAPILLES ! »

De la restauration rapide aux plats préparés, tout est fait maison dans ce foodtruck coquet ! Appréciant la cuisine régionale et les spécialités, Corinne Passepont sillonne les villes pour proposer des produits frais pour lesquels elle privilégie des approvisionnements locaux (Cœur de Lys, ferme Cimetière...). Ses produits phares ? Les bagels et les tacos ! Mais le choix est vaste : salades, tartes salées, menus roll's à la galette de blé, soupes, boissons et desserts...

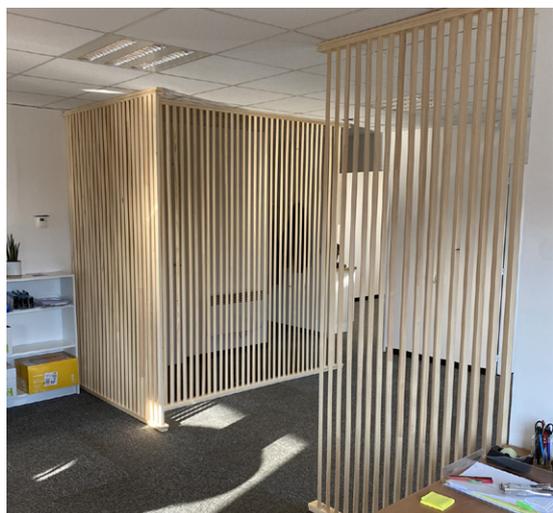
Traiteur avant tout, Corinne privatise ses prestations pour des événements festifs, familiaux ou autres. Elle prépare également des amuse-bouches pour les cocktails dinatoires et des menus à emporter ou livrés.

Dish'n Co est à Lys-lez-Lannoy le vendredi soir, de 18h30 à 21h, place Dinah Derycke (marché).

+ d'infos : 06 99 81 86 10

facebook : @dishnco

<https://dishnco.wixsite.com/site>



Bienvenue

MENUISERIE

CPL AGENCEMENT À VOTRE SERVICE

Après 20 ans d'expérience en entreprise, Jessie Capelle, artisan menuisier installé à Lys-lez-Lannoy, réalise toutes prestations de menuiseries intérieures ou extérieures : pose de fenêtres, portes, volets, parquets, cuisines, meubles de salle de bain, escaliers, dressing, bardage, combles, placards, terrasses... Il est également spécialisé dans la fabrication artisanale sur mesure. Devis gratuit, et prise de rendez-vous en ligne sur son site.

+ d'infos : 44, rue Gabriel Péri - Tél : 06 58 61 56 71 - www.cplagencement.com
cplagencement59@gmail.com - facebook : @cplagencement59

Crise sanitaire LA MEL CRÉE UN "FONDS DE REBOND" POUR LES ENTREPRISES



LA MEL, dès le début de la crise, a mis en œuvre un fonds de rebond de 20 M€ pour aider les entreprises, les artisans et les commerçants les plus touchés par la crise, dans leur reprise d'activité. Un élargissement des entreprises cibles permet désormais de soutenir plus massivement l'emploi des secteurs du tourisme, de la culture, de l'événementiel et du sport. Il concerne aussi les TPE de moins de 20 salariés et les TPE/PME de moins de 50 salariés pour le secteur de prestation de services consacrés aux industries et à la production.

Le fonds de rebond peut prendre la forme d'aide aux loyers, d'aides forfaitaires,

d'un dispositif d'avance remboursable à taux zéro, dit "Covid relance", également accessibles aux associations. D'autre part, la MEL a décidé un dégrèvement exceptionnel de la cotisation foncière des entreprises (CFE) au titre de 2020, au profit des entreprises de taille petite ou moyenne, des secteurs relevant du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel, particulièrement affectés par la crise sanitaire.

+ d'infos : www.lillemetropole.fr/actualites/entreprises-des-aides-existent

Plan Local de l'Habitat EXPRIMEZ-VOUS !

UN PLH est un document de planification fixant le programme d'actions et la politique habitat de la métropole pour six ans. Ses objectifs sont de répondre aux besoins d'hébergement, de favoriser le renouvellement urbain, d'assurer une répartition équilibrée, d'améliorer la performance énergétique et l'accessibilité. La MEL souhaite intégrer les habitants dans le processus d'élaboration du prochain PLH et organise une concertation. Jusqu'au 3 octobre 2021, un registre en ligne recueille l'expression des habitants désireux d'y participer.

+ d'infos :
www.participation.lillemetropole.fr



participation.lillemetropole.fr

MEL MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

PRIME AIR 1600€ TTC POUR REPLACER SON CHAUFFAGE AU BOIS



À partir du 1^{er} janvier 2021, et pour une durée de 4 ans, la MEL lance la Prime Air, une aide de 1600€ TTC par foyer, propriétaire occupant ou bailleur, qui possède un équipement de chauffage au bois polluant (cheminée à foyer ouvert, foyer fermé ou poêle à bois datant d'avant 2002). Objectif ? Renouveler les appareils de chauffage peu performants et inciter à adopter de bonnes pratiques en matière d'utilisation du chauffage au bois.

+ d'infos :
www.lille.metropole.fr
primeair@lillemetropole.fr

ÉPICERIE SOLIDAIRE

Sous conditions de ressources, le CCAS habilite des familles auprès de l'épicerie solidaire du Pacte 59. Véritable magasin, les bénéficiaires s'approvisionnent en produits alimentaires avec une réduction de 80 % sur les prix habituels. On y trouve également des produits d'hygiène, du prêt-à-porter, un salon de coiffure et un salon d'esthétique tenus par des bénévoles.



« Il y a des personnes qui basculent du jour au lendemain, affirme Christelle, la responsable des lieux, grâce à nous, ils tiennent debout ! ».

Site : 92 avenue Schweitzer à Hem

+ d'infos : CCAS de Lys-lez-Lannoy, Bony Boone au 03 20 81 82 06



MAMZ'ELLE OUI SO ROMANTIC

Faire sa demande en mariage le jour de la Saint-Valentin, c'est simple avec la nouvelle entreprise lyssoise Mamzelle Oui, qui a conçu la toute première box de demande en mariage inédite. Une chasse aux trésors joliment appelée le "Parcours du cœur battant" grâce à une box qui contient tout le nécessaire pour mettre en scène une demande inoubliable.

+ d'infos : Emilie Cochez - www.mamzelleoui.fr
Tél : 07 49 98 78 21 - mamzelleoui@gmail.com

BILLARD CLUB DU BÉGUINAGE LYSSOIS JOLIE CONSOLATION

Délicate attention des membres du bureau du billard club, qui ont offert un colis festif à leurs adhérents, en consolation de l'impossibilité, pour cause de covid, de pratiquer leur loisir favori ! Chocolats, vin apéritif, gourmandises et une carte cadeau garnissent le lot bien apprécié. Espérons que le club pourra fêter ses 10 ans dans la convivialité, en 2021 !



FRITERIE « AU FRESNOY » POULETS RÔTIS & CO !

En plus de sa carte bien garnie, la friterie « Au Fresnoy » proposera tous les dimanches matins des poulets, jambonneaux et ribs à emporter. À partir du 17 janvier 2021.

Lieu : 29 rue du Fresnoy

Réservation : la veille sur le site :

www.aufresnoy.com ou au 09 86 42 00 00

Cimetière DES TRAVAUX AU COLUMBARIUM



Coup de jeune dans le secteur columbarium du cimetière avec la rénovation des soubassements et des arcs, l'ajout de tablettes en béton et finition par un enduit.

PRATIQUE : DES PORTE-BIDONS



Réalisés par les services techniques, ces porte-bidons métalliques, disposés aux quatre points d'eau du cimetière, sont un atout pour le rangement.

PLAN GRAND FROID

L'hiver est là, et comme chaque année, le CCAS de Lys-lez-Lannoy a enclenché le plan "Grand Froid". Le but du dispositif est d'établir une liste des personnes âgées (ou handicapées) isolées ou fragiles et leur fournir un support d'assistance en cas de situation difficile. Seules, les personnes inscrites sur la liste pourront solliciter le CCAS
Inscription : gratuite mais obligatoire au 03 20 81 82 06.
Destiné aux personnes de plus de 60 ans ou handicapées.

C'était comment avant ? LA RUE DU FRESNOY



La rue du Fresnoy n'était, avant l'ère industrielle, qu'un chemin cahoteux et non pavé, sinueux et bordé de mauvais fossés, difficilement praticable par intempéries et entouré de terres marécageuses. Vers 1850, la municipalité entreprit de modifier le tracé et de paver la voie. L'ancien chemin rural devint la route actuelle, large et permettant la circulation, marquant ainsi les transformations considérables de l'époque. Des maisons se construisent le long de la route, qui

voit également l'éclosion de "cabarets" et commerces de proximité. En 1908, est inaugurée la ligne de tramway Lille-Leers, aujourd'hui disparue. Si la construction du pont de la M700 (dite antenne sud) a légèrement modifié son aspect, la rue du Fresnoy reste toujours l'axe principal Lannoy-Leers.

Sources : Lys-lez-Lannoy, 1900-1999, un siècle d'histoire, par le cercle d'études historiques de Lys – Le quartier du Fresnoy, par Bernard Moreau et le comité du Fresnoy

Fresnoy

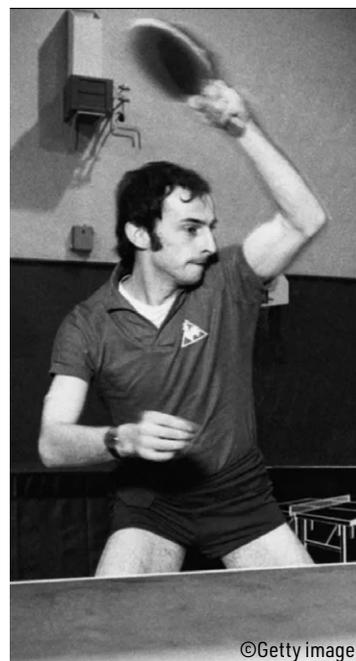
LA VILLE CONTRE UNE NOUVELLE ANTENNE RELAIS

Suite à la demande d'implantation d'une antenne relais de téléphonie mobile constituée d'un pylône de 30 mètres, rue de la papinerie, un contentieux oppose la commune à l'opérateur Bouygues Télécom. D'une part, les éléments techniques du dossier négligent une intégration satisfaisante dans son environnement, et d'autre part,

la municipalité regrette que l'opérateur n'ait pas recherché une solution de mutualisation pour éviter un nouveau lieu d'implantation, ainsi que l'encouragement fort de la réglementation. Pour ces raisons, elle a estimé le projet comme étant de nature à porter atteinte aux lieux avoisinants et, dans l'intérêt du quartier, a défendu sa

position devant le tribunal administratif de Lille. Consciente d'un contexte national favorisant le déploiement des équipements technologiques pour une couverture numérique optimale, la ville n'en déplore pas moins l'absence de prise en compte de l'environnement, des points de vue urbain et humain. _

HOMMAGE DÉCÈS DE JACQUES SECRÉTIN



©Getty image

Figure du Club Pongiste Lys-lez-Lannoy Lille Métropole depuis 2009, Jacquot, tel qu'il était surnommé, détient un palmarès hors du commun ! Classé n°2 mondial en 1976, champion du monde, champion d'Europe, 495 sélections en équipe de France et Champion de France à 61 reprises, 237 médailles à l'étranger, Jacques Secrétin continue la pratique du tennis de table à Lys-lez-Lannoy, où il est classé 280ème joueur français en 2015. Homme de spectacle, il a largement contribué à la popularité de ce sport en France. Sa carrière exceptionnelle lui a valu de nombreuses distinctions : médaille de l'Académie des sports en 1976, élu meilleur pongiste français du siècle, Chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite. Il est également élu Gloire du sport en 2006. Il s'est éteint le 25 novembre dernier à l'âge de 71 ans.

Espace réservé aux différents groupes du Conseil Municipal pour leur expression libre, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et du règlement intérieur du Conseil Municipal adopté le 10/12/2014.

À NOTER : Prochaine séance du Conseil Municipal : mercredi 17 février 2021 à 19h.

Retrouvez les comptes rendus des débats et les délibérations du Conseil Municipal sur le site de la ville : www.lyslezlannoy.fr



LYS DURABLE ET DYNAMIQUE GROUPE MAJORITAIRE

Cette année 2020 restera dans les mémoires de chacun.

Une nouvelle équipe Municipale, mais surtout un virus qui changea notre vie, notre perception des choses. Cette période aura tout de même permis de montrer que la commune est un échelon de proximité et réactif. Mais aussi cela a démontré l'importance des commerces locaux.

Pour cette année 2021, la nouvelle cuisine centrale et le réfectoire pour les écoles élémentaire et maternelle Paul-Bert seront accessibles à tous.

Nous lancerons aussi un premier atelier participatif citoyen pour le site de la Maison Dhalluin, d'autres ateliers suivront sans doute.

Nous ne pouvons pas prédire l'avenir d'autant plus dans les circonstances

actuelles, mais sachez que nous sommes présents à vos côtés pour améliorer le quotidien de chacun. Nous espérons que la vie associative sportive et culturelle puisse reprendre au plus tôt.

Nous vous souhaitons une belle année 2021.

Amaury Metgy, conseiller municipal délégué à la ferme pédagogique

AGIR ENSEMBLE

Une année atypique se termine, bouleversée par la crise sanitaire sans précédent qui a touché notre commune, notre pays, l'Europe et le monde entier. Nous pensons en particulier aux Lysois et Lysoises atteints par la Covid, mais également aux personnes concernées par la crise économique qui s'annonce.

Une année se termine, une nouvelle commence. 2021 sera, espérons-le, une

année meilleure. Avançons ensemble tout au long de cette année nouvelle pour construire notre ville de demain, une ville plus sûre, plus verte, plus attractive, plus solidaire, qui retrouvera souhaitons-le son dynamisme sportif et culturel.

En attendant de vous rencontrer en 2021 à l'occasion d'une exposition, d'un salon, d'une rencontre sportive, d'un banquet, d'un concert, d'une braderie... événe-

ments qui ont tellement manqué à chacun cette année, les membres du Groupe Agir Ensemble vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021.

Nous restons à votre écoute, contactez-nous : mvanhovelyslezlannoy@gmail.com

Vos élus : Janine Desmulliez, Francis Landrez, Frédéric Pauwels et Mélanie Vanhove



Chapeau !

100 composteurs !

Parking transformé en "drive" pour les deux sessions de remise des composteurs à la ferme du Gauquier ! En partenariat avec la MEL en charge de la gestion des déchets, la ville a proposé aux Lysois, des composteurs et les accessoires associés (bio-seau, guides, grille anti-rongeurs...). Les cent premières demandes ont été satisfaites mais « *c'est parti comme des petits pains !* » observe la responsable urbanisme de la commune. Une action qui s'inscrit dans le cadre de la politique de développement durable portée par le maire. « *Cela montre l'intérêt croissant des habitants et c'est tant mieux* », conclut Amaury Metgy, conseiller municipal délégué à la ferme pédagogique.



Maison "Dhalluin" DERRIÈRE LA PORTE, UN AUTRE MONDE...

Qui, en passant dans la rue du vert pré, peut imaginer l'existence de ce bijou à l'état brut derrière la maison dite "Dhalluin" ? Une forêt en plein cœur du quartier, ou plus exactement un bois, où la nature a repris ses droits...



Collaboration exemplaire.

En début d'année, alors que la famille faisait part de son souhait de vente, la ville s'est portée acquéreur de l'ancienne demeure du 15 rue vert pré et des terrains attenants. L'opportunité était trop belle pour envisager autour de ce patrimoine, un projet d'environnement. Et surtout, de préserver un poumon vert en plein secteur urbain. Gaëtan Jeanne, maire précédent et Charles-Alexandre Prokopowicz ont travaillé de concert pour concrétiser l'achat, chose faite depuis le 3 décembre dernier !

PAS QUESTION DE FAIRE N'IMPORTE QUOI !

Le devenir du site n'est encore décidé, le projet sera soumis à la concerta-

tion des citoyens (voir ci-contre), avec néanmoins des règles de base à respecter. « *Maintenir la biodiversité par exemple, déclare Charles-Alexandre Prokopowicz, et préserver la beauté des arbres. Si c'est pour en faire un autre parc classique, je ne vois pas l'intérêt ! Pas de précipitation non plus !* » On ne fixe pas de calendrier, poursuit Charles-Alexandre Prokopowicz, *l'important, c'est la réflexion que l'on aura avec les riverains et les Lysois soucieux de leur patrimoine* ». Des visites seront proposées et les acteurs locaux de l'environnement seront sollicités.

En attendant, les priorités sont un diagnostic arboricole pour s'assurer de la non-dangerosité des arbres et conforter les clôtures du terrain. À suivre !

PARTICIPATION CITOYENNE LA VOIX DES HABITANTS

Désireuse de faire mieux entendre la voix des habitants en les impliquant dans les décisions qui impactent la commune, la ville de Lys-lez-Lannoy entend déployer sa démarche de participation citoyenne. Encouragés par la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, de nombreux outils existent, encadrés juridiquement ou laissant la place à la créativité. Prochainement, la ville proposera un cadre à cette démarche, associant toutes les catégories de population, sous forme d'appel à candidatures. Le premier projet sera naturellement l'avenir des terrains de la maison Dhalluin. Comment préserver au mieux ce cadre végétal ? Comment en faire profiter les Lysois sans le dénaturer ?

Chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories PERMIS DE DÉTENTION OBLIGATOIRE

LA Police Municipale rappelle l'obligation de détenir un permis lorsqu'on est propriétaire d'un chien de 1^{ère} ou de 2^{ème} catégorie.

OÙ ET COMMENT OBTENIR LE PERMIS DE DÉTENTION ?

En vous présentant à la Police Municipale, 33 rue Jean Baptiste Lebas, muni(e) des justificatifs suivants :

- Carte nationale d'identité du propriétaire ou détenteur du chien,
- Identification de l'animal (par puce électronique ou tatouage),
- Vaccination antirabique du chien en cours de validité,
- Assurance garantissant la responsabilité civile pour chien de 1^{ère} ou de 2^{ème} catégorie en cours de validité,
- Stérilisation irréversible pour les chiens appartenant à la première catégorie,
- Obtention de l'attestation d'aptitude,
- Evaluation comportementale du chien réalisée par un vétérinaire agréé par la préfecture.

ATTENTION : la loi prévoit de lourdes sanctions ! Toute personne n'ayant



pas régularisé sa situation malgré une mise en demeure d'obtenir le permis de détention, encourt 3750 € d'amende et 3 mois d'emprisonnement.

Confiscation du ou des chiens concernés dans le cas où l'euthanasie n'a pas été prononcée.

Interdiction de détenir un animal à titre définitif ou non. _ SV

+ d'infos :

Téléphone : 03 20 81 17 86

police-municipale@mairie-lysllezlannoy.com

COVID-19 QUI SONT LES PERSONNES "VULNÉRABLES" ?

Un décret paru au journal officiel du 11 novembre 2020 définit les critères de vulnérabilité, afin de bénéficier de certaines mesures particulières de chômage partiel ou d'arrêt de travail. Retrouvez-les sur www.service-public.fr/particuliers/actualites

Parmi les personnes vulnérables définies par ce décret, on retrouve les personnes âgées de 65 ans et plus ou les femmes enceintes, au troisième trimestre de la grossesse.

À savoir : les personnes vulnérables peuvent bénéficier de 10 masques par semaine en pharmacie, à la condition qu'ils soient prescrits par un médecin. Les personnes en situation de handicap, et en difficulté par rapport à la crise sanitaire peuvent contacter la délégation handicap, au CCAS de la commune de Lys-lez-Lannoy, à l'adresse mail : handicap@mairie-lysllezlannoy.com

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021 ANNULÉ

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 et après une large concertation, l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. Les associations d'élus consultées ont unanimement soutenu ce report. Les conditions ne sont pas réunies pour réussir une collecte de qualité. En effet, la collecte sur le terrain entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021. L'Insee, à partir d'une combinaison de plusieurs sources, continuera à publier une actualisation annuelle de la population légale de chaque commune.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET AUX ALSH D'HIVER

Suivez les informations qui seront données sur la page facebook et le site internet de la ville www.lysllezlannoy.fr

DÉCHETS MÉNAGERS TOXIQUES :

- Les vendredis 15 janvier et 19 février, de 9h à 10h Esplanade Daniel Chabasse (en face de la mairie rue Jean-Baptiste Lebas).
- Les mercredis 13 janvier et 10 février de 10h30 à 11h30 sur le parking de l'école Le Petit Prince.

AGENDA sportif

Textiles, chaussures linge de maison DE NOUVEAUX CONTENEURS DE COLLECTE



APRÈS l'enlèvement des anciens conteneurs, la ville a signé une convention auprès du Relais, pour l'implantation de nouveaux collecteurs courant janvier. Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, le Relais réinsère des personnes en situation d'exclusion et crée des emplois locaux. Donner au Relais est aussi un acte écologique. Précurseur de l'économie circulaire, l'entreprise prend en charge la filière de collecte et de valorisation complète.

LES LIEUX SONT :

- 7, rue Cavois,
- 7-8, rue Faidherbe,

- 36-40, rue du Général Leclerc,
- rue Fénelon : *parking situé à l'arrière de la Maison du Fresnoy "Xavier WATTEAU"*,
- 67, rue Gabriel Péri,
- 176, avenue Paul Bert.

QUOI ET COMMENT

"BIEN" DONNER ?

Dans des sacs de 30 litres maximum, propres et secs, peuvent être donnés : vêtements, linge de maison, chaussures liées par paire et petite maroquinerie.

Merci de ne rien déposer au pied des conteneurs.

LYS RANDONNÉE CLUB

RDV salle Desmulliez à 8h30

- 3/01 : Lys, Leers, Roubaix (12km)
- 10/01 : Marcq-en-Baroeul (10km)
- 17/01 : Parcs Sentiers Lys-lez-Lannoy, Lannoy, Toufflers (11km)
- 24/01 : Camphin-en-Pévèle (12km)
- 31/01 : Découverte nature des Weppes Hantay (10km)
- 7/02 : Estaimbourg (B) (12km)
- 14/02 : Lac du Héron (11km)
- 21/02 : Parc des 4 vents Voie verte (11km)
- 28/02 : Bellegem (B) (12 km)

DON DU SANG



Les besoins sont toujours aussi importants, on compte sur vous !

Collecte le mercredi 10 février de 10h à 13h30 et de 15h à 18h

Salle de Bee, de l'Espace Culturel Agora-Maurice Codron

Pour un accueil en toute sécurité, les donneurs sont invités à privilégier le RDV en ligne : <https://bit.ly/2GYBVsu>
Pour connaître tous les lieux pour donner : <http://efs.link/lieux>

AGENDA SENIORS

L'incertitude de cette période sanitaire ne permet pas, à l'heure de la publication de ce Lys info, l'élaboration d'un programme d'activités pour les seniors (ateliers floraux, jeux mémoire, banquet et autres activités). Vous serez informés directement par le CCAS, dès que la situation le permettra.

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Du 4 au 15 janvier, retrouvez les points de ramassage des sapins dans les quartiers :

- Parking Faidherbe, côté rue Jules Guesde
 - Parking de la salle Desmulliez
 - Parking extérieur de l'Espace Culturel Agora-Maurice Codron.
 - Parking Cavois, face à l'école Anatole France
 - Parking Gambetta devant le collège
 - Maison de quartier du Fresnoy Xavier Watteau
 - Parking de l'impasse Bayart, rue du général Leclerc
- À noter, les sapins sont ensuite acheminés au centre de valorisation énergétique de la MEL, pour la production de biogaz et de compost.



PERMANENCE PARLEMENTAIRE VALÉRIE SIX À VOTRE ÉCOUTE

Entant que députée de la 7^{ème} circonscription du Nord (dont fait partie Lys-lez-Lannoy), Valérie Six tient une permanence, sur rendez-vous, à son cabinet parlementaire.

Contact : 03 20 75 23 70

Entrée 19, résidence Flandre, 59170 Croix



**Charles-Alexandre
PROKOPOWICZ**
Maire de Lys-lez-Lannoy
Conseiller Métropolitain

**le Conseil municipal
et le Personnel municipal**
vous présentent leurs

Meilleurs Voeux pour l'année **2021**